

Le Petit



Millançois

Eté 2022



L'Étang des Millançois



Mairie de Millançay

Horaires d'ouverture au public

LUNDI ☻ MARDI ☻ JEUDI ☻ VENDREDI

9h00/13h00

SAMEDI

MERCREDI

10h00/12h00

fermé

Une permanence est assurée tous les samedis matins par le Maire ou ses adjoints.

Tél. 02.54.96.64.78

e-mail : mairie.millancay@orange.fr

Site internet : <http://millancay.fr/>



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Agence postale

Horaires d'ouverture au public

LUNDI ☻ MARDI ☻ JEUDI ☻ VENDREDI

9h00/13h00

SAMEDI

MERCREDI

10h00/12h00

fermé

Levée du courrier du Lundi au Samedi à 13h00

Tél. 02.54.96.64.90

Déchetterie Neung-sur-Beuvron

Horaires d'ouverture au public

hiver

été

du 01/11 au 31/03

du 01/04 au 30/10

MARDI ☻ JEUDI

MARDI ☻ JEUDI

14h00/17h00

14h00/17h30

SAMEDI

SAMEDI

14h00/17h00

14h00/18h00

Déchetterie Dhuizon

Horaires d'ouverture au public

hiver

été

du 01/11 au 31/03

du 01/04 au 30/10

LUNDI ☻ MERC. ☻ VEND.

LUNDI ☻ MERC. ☻ VEND.

14h00/17h00

14h00/17h30

SAMEDI

SAMEDI

9h00/12h00

9h00/12h00

CABINET DENTAIRE

Nyira Trentesaux
4 rue des Carnutes - 41200 Millançay
Téléphone 02 42 44 00 45

Pôle de Santé 3 rue du 11 novembre
41210 NEUNG-SUR-BEUVRON

Médecins généralistes :

Docteur JOLIVARD : Tél : 02 42 99 00 25
Docteur PEREZ : Tél : 02 42 99 00 26
Docteur DEBUIRE : Tél : 02 42 99 00 27

Ostéopathe :

Madame Albane FEUNTEUN : Tél : 06 45 35 11 38

Psychologue :

Madame Sandrine GUILLON : Tél : 07 82 26 79 59
sandrine.guillon@yahoo.fr

Podologue :

Madame Brigitte COUDENE : Tél : 02 54 83 72 88

Cabinet d'infirmier(e)s : Tél : 02 54 83 61 77

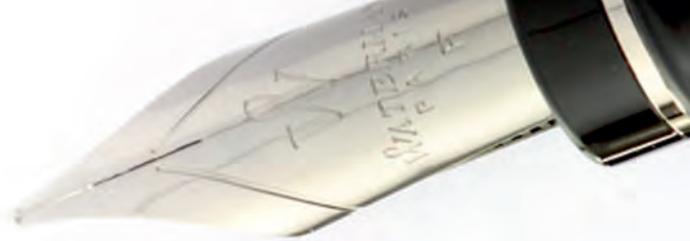
Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

■ Le Mot du Maire



Chères Millançoises, chers Millançais,

Tout d'abord, une pensée émue pour notre collègue : Philippe Dussauzet, regretté conseiller municipal et Jackie Boulaie, fondateur de la Confrérie des Mangeux d'Pâté de Citrouille, tous deux décédés en ce premier semestre.

Solidarité avec le Peuple Ukrainien qui lutte courageusement contre l'invasion criminelle de leur patrie, par l'armée russe, commandée par un dictateur barbare. Un concert, donné en l'église de Millançay, le 17 juin dernier, par la chorale locale : Chœur et Partage a permis de récolter des fonds, aux profits de l'Ukraine. Une modeste mais symbolique participation de notre commune. Un grand merci aux nombreux donateurs.

La crise sanitaire semble s'estomper, notre vie économique amorçait un redressement, mais quelles seront les conséquences de ce terrible conflit dans les années à venir.....

Restons positifs et intéressons-nous à l'actualité de notre commune qui reste riche en événements et projets. C'est ainsi que les travaux au 2, rue du Plessis, continuent à progresser, sans trop subir de retard d'approvisionnement. En revanche, les candidatures pour la gérance restent faibles, le contexte n'est, pour le moment, pas vraiment favorable.

Les études d'aménagement du vallon et champ de foire ont été complétées par le plan des alentours de la salle des fêtes. Le dossier maintenant complet, va nous permettre de rechercher d'éventuels financements.

En novembre prochain, la peinture intérieure de la salle des fêtes sera refaite. La régulation de la température, défaillante depuis l'origine et causant des surconsommations électriques accidentelles a été simplifiée et fiabilisée.

En dernière page de couverture, vous pourrez découvrir le tracé de la « BALADE MILLANÇOISE », sur une distance de 2,5 km, au départ de la place de l'Eglise.

Les boulistes et pêcheurs pourront se réunir dès l'automne prochain dans un chalet, fabriqué par la scierie de Millançay, pour un prix très compétitif. Livré en kit, il sera assemblé par les volontaires du village.

Nos écoliers de l'école Jacques Prévert, guidés par une artiste et leur directrice ont donné vie à leur préau en créant un décor peint, sur un premier mur, avec pour thème : automne et hiver en montagne. Campagne et bord de mer sur les deux autres murs apparaîtront l'année prochaine.

Nos associations comme la P.A.R.C. Millançoise, Le Club Détente, Millancyclisme, Ensemble et Solidaires et l'Amicale des Ecoles, aidées par nos agents municipaux, redoublent d'effort pour proposer à la population des activités de très bon niveau. Je leur adresse, une nouvelle fois, toutes mes félicitations.

Notre adjoint E. Grux soutiendra le comité d'organisation de la prochaine édition de la Foire à la Citrouille et aux Producteurs Locaux.

Tous ces efforts d'animation et d'embellissement contribuent à l'attractivité de notre commune. De nouvelles maisons se construisent, notre population progresse. Soyons persévérants....

L'Equipe Municipale et nos Services restent à votre écoute. Nous vous souhaitons un bel été.

Bien à vous,

Philippe AGULHON, Maire de Millançay

04 La vie communale

- 04 Finances
- 06 Travaux

08 La vie scolaire

- 08 Les CP-CEI
- 10 La classe PS MS GS
- 11 L'amicale des Ecoles
- 12 Le Regroupement Pédagogique Intercommunal

14 La vie locale

- 14 Etat civil
- 14 La médiathèque Annick Faÿs
- 16 Commémoration du 8 mai
- 16 Le Centre de Secours

17 L'Intercommunalité

18 La vie associative

- 18 La P.A.R.C. millançoise
- 19 La gymnastique volontaire
- 20 Le Tennis Club Sologne des Etangs
- 21 Millan'Cydlisme
- 21 L'Étang des Millançais
- 22 Autour de la bonne heure
- 22 Le comité des fêtes
- 24 Ensemble et solidaires

25 Renseignements utiles

27 Répertoire de nos artisans et commerçants

Finances

Le budget 2022 a été voté le 12 avril 2022 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été réalisé sur les bases de la commission des finances, présenté le 25 mars 2022. Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt que lorsque c'est jugé nécessaire ;
- de mobiliser des subventions auprès du Conseil Départemental, de la Région et de l'État chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment les charges courantes, le versement des salaires des agents de la commune et des indemnités des élus, etc. ; et de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir. Le bilan 2021 fait apparaître les situations suivantes :

Budget principal

- Un excédent de fonctionnement capitalisé : 93 308,90 €
- Un déficit d'investissement : 53 259,24 €

Notre budget principal 2021 présente donc un excédent global de **40 049,66 €**, conforme à nos prévisions.

Budget eau et assainissement

- Un excédent de fonctionnement : 18 929,11 €
- Un excédent d'investissement : 8 792,39 €

Ce budget présente donc un excédent global de **27 721,60 €** qui sera affecté en réserves nécessaires aux travaux à prévoir sur notre réseau d'eau.

Pour 2022, l'élaboration du budget principal a été réalisée en tenant compte des principaux investissements à réaliser :

- continuité de la réhabilitation d'un bâtiment en création d'un restaurant et d'un logement, l'acquisition d'une installation de vidéo surveillance, acquisition d'un chalet en bois pour l'étang des Millançois sur le budget communal ;

- remise en service de l'ancien silo pour épaissement des boues, réhabilitation de l'unité de traitement de fer sur le budget eau et assainissement.

Les subventions d'investissements prévues pour le « restaurant » s'élèvent au total à 459 998 € :

- de l'État : DETR de 146 001,00 € ; DSIL de 146 000,00 € Plan de relance 92 997,00 € ;

- du département : DSR 2021 de 30 000 € - DSR 2022 de 45 000 € ;

- de la Région : dossier en instruction - en attente de notification du montant attribué.

Dans ce contexte, nous avons fait le choix de maintenir inchangé le taux d'imposition des taxes directes locales. Elles s'établissent comme suit pour 2022 :

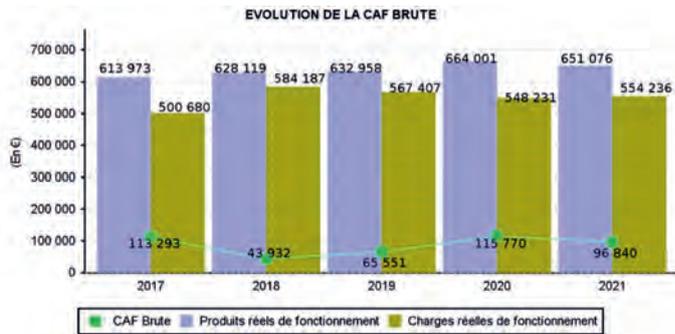
- Taxe foncière sur le bâti 41,40 % (17,00% part communale + 24,40 % part départementale)
- Taxe foncière sur le non bâti 38,00%
- Taxe d'habitation suppression

Pour la Commission Finances
Pascal LIEUVE

■ Présentation synthétique

Autofinancement brut et net

Ces données montrent notamment notre capacité à financer de futurs investissements, pour notre Commune, cette capacité existe pour des montants « raisonnables » en tenant compte des différentes aides mobilisables.

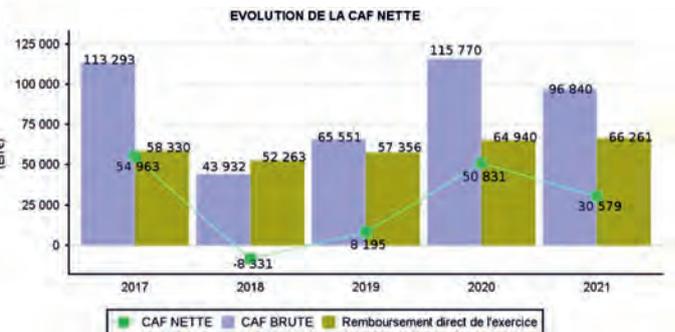


Capacité d'autofinancement brute

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...).

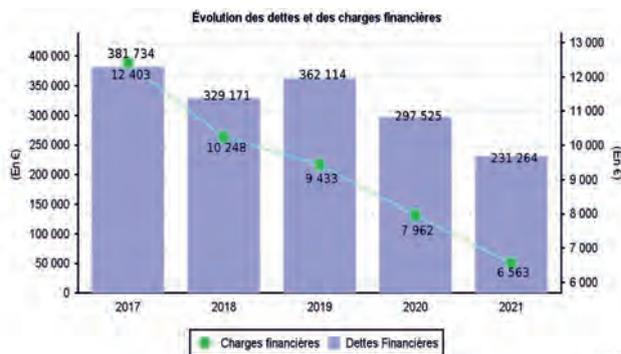
Capacité d'autofinancement nette

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.



Endettement

Les deux graphiques suivants illustrent la politique menée pour réduire annuellement notre endettement et retrouver une capacité de recourir à l'emprunt pour financer des investissements futurs. En 2021, nous avons ainsi amorti 66 260€ de capital d'emprunt. Sur le budget 2022, nous avons inscrit 2 lignes d'emprunt : 250 000 € pour financer une partie des travaux du restaurant et 170 000 € au budget eau et assainissement

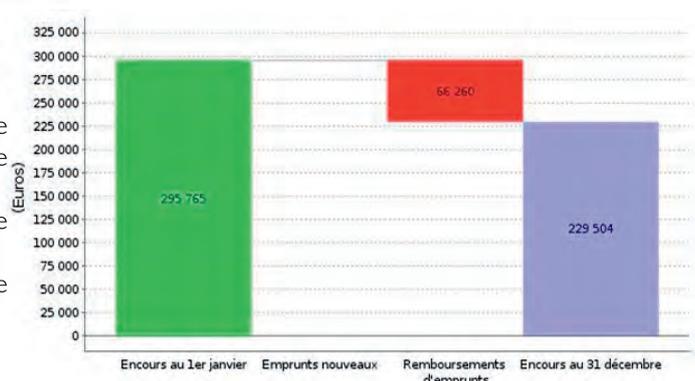


Evolution des dettes et des charges financières

L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

L'encours de dettes au 31 décembre de l'exercice représente le solde à rembourser au terme de l'année compte tenu :

- des nouvelles dettes souscrites au cours de l'exercice (emprunts nouveaux) : 0€
- des dettes remboursées durant l'exercice (remboursements d'emprunts) : 66 260€



■ Travaux

Aménagements des abords de l'Étang communal

Cabane des pêcheurs, boulistes et aire de camping car



Le cabanon actuel présente quelques signes de vétusté. Pour accueillir les utilisateurs du site, la municipalité va acquérir un nouveau chalet. Après études des diverses possibilités, nous avons retenu la proposition de la Scierie de Millançay. (TECSABOIS CHARPENTE). Le chalet sera livré en kit. Le jeu de construction restera à la charge des employés communaux et des bénévoles des associations : dés de pose, montage, peinture.

Cette nouvelle construction, installée en lieu et place de l'actuelle, devrait voir le jour à la rentrée prochaine.

Pour ce site, nous avons eu l'opportunité de récupérer l'ancien abri bus scolaire du centre-ville. Après quelques réflexions d'usage celui-ci reprendra du service en bordure d'étang.

Toujours à proximité, le long du chemin d'accès, le projet d'accueil de camping-car avec une borne de service, reste d'actualité. Une négociation est en cours avec le propriétaire du terrain riverain pour une installation concertée. Un accès direct par la départementale 922 ne serait pas autorisé.



Abords de la mairie

A l'occasion du remplacement, par le département, de l'abri bus du centre-bourg, nous avons installé l'éclairage de la sculpture et changé les illuminations de la façade de la Mairie.

Nos agents municipaux ont planté une rangée d'arbres d'ornement en bordure du square à la place de la haie. La vue ainsi dégagée semble attirer plus de familles, à la sortie de l'école maternelle.

Thierry Pascault
Adjoint aux travaux et à l'urbanisme

Aménagement des abords de la salle des fêtes et du vallon.

Les plans d'aménagement de l'étang communal, du champ de foire et du vallon ont été présentés dans le dernier Petit Millançois. L'allée piétonne reliant le champ de foire à l'étang est maintenant ouverte. Vous trouverez, ainsi, en dernière page de couverture, le tracé de la "BALADE MILLANCOISE". Il restait à étudier les aménagements immédiats de la salle des fêtes.

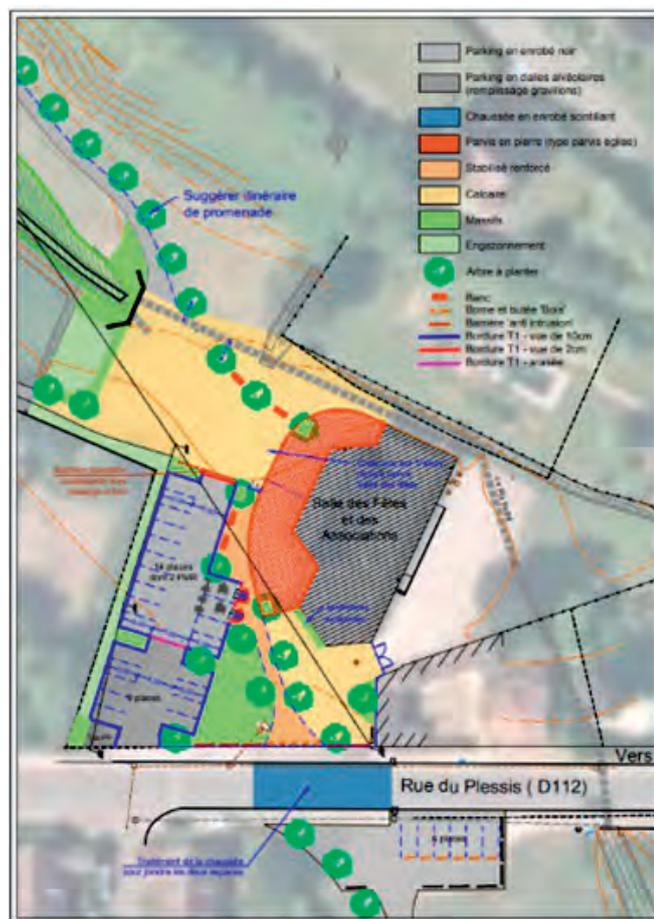
Le cabinet ORLING, maître d'œuvre, sur les études précédentes, a présenté différents scénarios d'aménagements, pour répondre à une utilisation polyvalente et sécurisée de l'environnement, selon le plan ci-après :

Les activités diverses reçues sur cette aire imposaient un plan s'y adaptant : places de parking suffisantes et extensibles suivant besoins, départ de course ou de rallye, manifestations champêtres, ombre, accessibilité handicapés...

Un revêtement permettra de protéger l'accès à la salle des fêtes à partir du parking en cas d'intempéries.

Les piétons emprunteront un large passage protégé matérialisé par un ralentisseur de couleur entre parking et champ de foire. En contrepartie le ralentisseur côté village sera supprimé sur la route du Plessis.

Un cheminement piéton paysager invitera à la promenade vers le vallon. Cet aménagement représente à lui seul une quatrième tranche du projet. Nous entamerons, au deuxième semestre, les études de financement. La consultation des entreprises pourrait se faire en fin d'année avec une réalisation éventuelle, en quatre tranches annuelles, successives.



Plan des aménagements des abords de la Salle des fêtes

Réhabilitation du bâtiment, 2 rue du Plessis

Les travaux du restaurant et de l'appartement, à l'étage, progressent. Après une réfection des extérieurs, ravalement, toiture, menuiseries extérieures, c'est tout le second œuvre, moins visible, qui est en cours : Plaquistes, électriciens, peintres, revêtement de sol Le gros œuvre doit se finaliser dans l'été avec les travaux de clôture et de cour extérieure. La livraison du bâtiment est toujours prévue en novembre.

Une recherche active est menée pour contractualiser avec un géant. L'appel à projet est disponible et consultable en Mairie.



La vie scolaire

Les CP-CE1

Dans le prolongement de Sculpt'en Sologne dont le thème était « **s'émerveiller pour préserver la planète** », les CP-CE1 ont réalisé des globes terrestres en volume avec des panneaux « j'admire, je respecte ». Le principe était de prendre conscience de la beauté du monde qui nous entoure pour ressentir la nécessité de le sauvegarder.

Dans le cadre de « **Ecole et cinéma** », les élèves ont découvert le film musical « Le Magicien d'Oz » et l'humour de Buster Keaton dans « la croisière du Navigator ».

“ En mai-juin, les élèves ont entamé une rénovation du préau de l'école en réalisant une fresque avec l'aide d'une artiste, Valérie Lugon. ”

En mai-juin, les élèves ont entamé une rénovation du préau de l'école en réalisant une fresque avec l'aide d'une artiste, Valérie Lugon. A partir du thème de l'évolution des paysages au fil des saisons, les CP-CE1 ont recherché des éléments relatifs à l'automne et à l'hiver qui pourraient être représentés. Ils ont ensuite pris les pinceaux pour concrétiser leurs idées sur les murs du préau, avec l'aide de Valérie qui a tracé les contours. Sur le décor, des pièces en bois en forme de nuages et de sapins réalisées par Mr Agulhon, ont été peintes puis collées, pour donner du volume à la fresque. Ce projet artistique se poursuivra au cours des deux années suivantes pour représenter la campagne au printemps et la plage en été. Nous remercions le SIVOS et l'Amicale des Ecoles qui ont financé ce joli projet, ainsi que la mairie de Millançay qui a réalisé les travaux préparatoires. Les élèves ont pris beaucoup de plaisir à réaliser cette fresque qui redonne des couleurs à leur cadre de vie.





Après des séances de basket, puis de natation à la piscine de Romorantin, les CP-CEI ont pratiqué le tennis avec un professeur de la Sologne des Etangs. L'objectif était de passer de l'apprentissage du maniement de la raquette à la mise en place progressive de quelques échanges de balle.



En fin d'année scolaire, les CP-CEI se sont intéressés au Moyen-Age, en se rendant à la Commanderie d'Arville. Ils ont suivi les pas d'une conteuse lors d'une balade mystérieuse et ont testé leur force aux cours d'épreuves de chevalerie. Ils ont également présenté des danses médiévales à l'occasion de la fête du RPI organisée par l'Amicale des Ecoles.

Mme Barbieu



■ Les Petits artistes de Jacques Prévert



Œuvre inspirée des chevaux de Franz Marc

*“ Sous les huées des enfants prodiges
Avec des craies de toutes les couleurs
Sur le tableau noir du malheur
Il dessine le visage du bonheur. 🎭🎭*

J.Prévert



Papa, maman, cette année je deviens... ARTISTE !

Je suis chanteur, je suis danseur, je suis peintre, je suis acteur, je suis poète. A travers l'art, je me cultive et j'apprends à connaître les émotions. J'apprends à les nommer, je les reconnais, je les joue et ainsi j'apprends à les gérer, cela m'aide à mieux me comprendre et à comprendre les autres. Grâce à la danse et au théâtre, j'utilise mon corps différemment, j'apprends à le connaître et à me connaître. Je joue la vie et la vie m'amuse, je pulse au rythme des musiques et je provoque des rires. Je partage mes émotions. J'apprends les richesses culturelles de ce monde. Avec la peinture, je « vois la vie en couleur, c'est le secret du bonheur », je laisse déborder mes envies, ma créativité. Je m'ouvre à un monde inconnu, je l'explore et je me découvre. J'utilise gouaches, pastels et encres pour colorer la toile blanche de la vie. Je constate, ébahi, à quel point ma mémoire est puissante, je retiens des pas, des paroles, des poèmes et des histoires par cœur et avec cœur. J'apprends à être spectateur et ainsi à respecter les autres.

CAHIER DE VIE
ET DECORATION
PORTE-MANTEAU

Papa, maman, je suis artiste.



La classe de PS MS GS de Millançay et son enseignante Laura Poisson



Dimanche 26 Juin



■ L'amicale des Ecoles

Amicale des Ecoles
L.2M.V

Salle des fetes de Millançay

Tickets

Malgré les restrictions du début d'année, l'Amicale LM2V soutenant les projets des écoles du RPI

Loreux, Millançay, Marcilly en Gault et Villeherviers a pu maintenir ses évènements.

Le dernier en date étant la soirée Tartiflette du 5 mars qui nous a enfin permis de nous réunir pour passer une très bonne soirée autour d'un repas dansant. Nous remercions Chantal du tablier rouge à Villebarou de nous avoir régales et le DJ JB de St Gervais-la-forêt de nous avoir divertis.

Notre prochain événement nous réunira à Millançay pour la kermesse des écoles du RPI le dimanche 26 juin. Venez participer en famille à ce moment festif et convivial.■

Dimanche 26 Juin
KERMESSE
Salle des fêtes de Millançay

Tickets tombola 1€

11h30 Pique-niquons ensemble

14h spectacle des écoles

15h Jeux en folie

17h résultat de la tombola

Contact :
Mme Robin 06.74.39.55.01
Mme Simonin 06.63.94.25.96

Amicale des Ecoles L.2M.V

Présidente :	Flore Robin	06 74 39 55 01
Secrétaire :	Céline Polynice	07 77 88 16 82
Trésorière :	Adeline Corrignan	06 21 91 85 63

Contact :

Mme Robin 06.74.39.55.01

■ Le regroupement pédagogique Intercommunal

Restauration scolaire

Le marché qui nous liait au prestataire de restauration CONVIVIO, qui assurait la livraison de repas en liaison froide au sein de la cantine, s'est terminé à la fin de cette année scolaire en juillet 2022.

Nous avons relancé en avril 2022, en collaboration avec les communes de Marcilly-en-Gault et de Villeherviers, une consultation pour renouveler ce marché. Dans l'analyse des offres reçues, nous notons une augmentation conséquente du prix de vente des repas allant de 25 % à 33 %. Celle-ci s'explique par la hausse des denrées alimentaires, des frais de livraison, mais également par la loi Egalim qui impose à la restauration collective en 2022 au moins 20 % de produits biologiques (Pendant l'année scolaire 2021-2022, les repas servis à la cantine étaient composés de 10 % de produits d'origine biologique).

Au regard de ces éléments, et sachant que la commune supporte déjà plus de la moitié du prix de revient d'un repas qui s'élève à près de 7 euros si nous y ajoutons les charges fixes (électricité, eau,...) et les charges de personnel, nous serons obligés d'appliquer une revalorisation importante du prix de vente d'un repas aux familles à compter du 1^{er} septembre 2022.



■ Le syndicat intercommunal à vocation scolaire

Une seule modification dans l'organisation pédagogique

A la rentrée scolaire de septembre 2022, l'organisation pédagogique évoluera peu. Un changement sera effectué à l'école de Villeherviers avec une classe de CE2-CM1 et une classe de CM1-CM2 (au lieu d'une classe de CE2-CM1 et une classe de CM2 pendant l'année scolaire 2021-2022). Dans les autres écoles, elle ne changera pas :

A Marcilly-en-Gault, une classe de Petite, Moyenne et Grande Sections, et une classe de CP-CE1 et CE2.
A Millançay, une classe de Petite, Moyenne et Grande Sections, et une classe de CP-CE1.



Un soutien important aux projets pédagogiques des équipes enseignantes

Lors du conseil syndical du 8 février 2022, les délégués du syndicat sensibles à la richesse des projets pédagogiques des enseignantes, et conscients des compétences travaillées par les élèves lors de ces actions, ont décidé d'apporter une aide financière représentant 80 % du coût global de l'ensemble des projets. Ils ont voté les subventions suivantes :

- 650 euros pour des séances de percussion pour la classe de PS-MS-GS de Marcilly-en-Gault,
- 522 euros pour la rénovation de la fresque de Saint-Exupéry de Marcilly-en-Gault par la classe de CP-CE1-CE2,
- 360 euros pour des cours de tennis et Beach tennis pour les élèves de la classe de CP-CE1 de Millançay,
- 1000 euros pour la réalisation d'une fresque sous le préau par la classe de CP-CE1 de Millançay.
- 1200 euros pour des séances de cirque pour la classe de CM2 de Villeherviers.





Arts visuels effectués par les élèves de Mme Joubert



Travail de réflexion sur la préservation de la planète par les élèves de Mme Barbieu

Le budget primitif du Sivos

En mars 2022, les membres du conseil syndical ont approuvé le budget primitif 2022. Ce dernier s'équilibre à 200 150,54 euros en section de fonctionnement, et à 2 430,97 euros en section d'investissement. Les participations de chaque commune sont calculées essentiellement au prorata du nombre d'élèves (Loreux : 12282 euros, Marcilly-en-Gault : 51 086 euros, Millançay : 51 086 euros, Villeherviers : 17 437 euros). Le Sivos effectue des remboursements aux communes de Loreux, de Marcilly-en-Gault et de Millançay pour les charges de personnel mis à disposition.



Remerciements aux équipes enseignantes et aux agents.

Cette année a été marquée par des périodes compliquées liées à la crise sanitaire. Nous remercions les équipes enseignantes et les agents pour la gestion de ces moments difficiles, et pour leur investissement auprès des élèves des trois écoles.

Maintien du schéma de transport scolaire

Afin de limiter les temps d'attente le matin avant le début de la classe et le soir avant la montée dans le bus, et d'avoir des temps de transport convenables, le schéma de transport scolaire avec deux bus sera semblable à celui de l'année scolaire précédente. Les horaires des deux lignes seront inchangés.

Ligne 1 : Marcilly-en-Gault - Villeherviers ALLER

	Horaires	Commune	Point d'arrêt	Etablissement scolaire desservi
Lun-Mar-Jeu-Ven	8h09	Marcilly-en-Gault	Ecole st Exupéry	
	8h29	Villeherviers (arrivée)	Mairie	Ecole de Villeherviers
	8h35	Villeherviers (départ)	Mairie	
	8h45	Loreux*	Parking salle des Fêtes	
	8h58	Marcilly-en-Gault	Ecole St Exupéry	Ecole de Marcilly

Loreux* uniquement pour les enfants de Loreux scolarisés à Marcilly-en-Gault

Ligne 2 : Millançay - Villeherviers ALLER

	Horaires	Commune	Point d'arrêt	Etablissement scolaire desservi
Lun-Mar-Jeu-Ven	8h10	Millançay	Ecole Elémentaire	
	8h20	Loreux*	Parking salle des Fêtes	
	8h30	Villeherviers (arrivée)	Mairie	Ecole Villeherviers
	8h34	Villeherviers (départ)	Mairie	
	8h52	Millançay	Ecole Elémentaire	Millançay
	8h56	Millançay	Ecole maternelle	Millançay

Loreux* uniquement pour les enfants de Loreux scolarisés à Villeherviers

Ligne 1 : RETOUR

	Horaires	Commune	Point d'arrêt
Lun-Mar-Jeu-Ven	16h17	Villeherviers	Mairie
	16h39	Marcilly-en-Gault	Ecole de St Exupéry
	16h45	Marcilly-en-Gault	Ecole de St Exupéry
	16h56	Loreux	Parking salle des Fêtes
	16h06	Villeherviers	Mairie

Ligne 2 : RETOUR

	Horaires	Commune	Point d'arrêt
Lun-Mar-Jeu-Ven	16h17	Villeherviers	Mairie
	16h27	Loreux	Parking salle des Fêtes
	16h37	Millançay	Ecole Elémentaire
	16h41	Millançay	Ecole maternelle
	17h03	Villeherviers	Mairie

La vie locale

Etat civil

du 2 décembre 2021 au 14 juin 2022



TOUTE UNE SÉLECTION D'OUVRAGES POUR TOUS ÂGES

DES MAGAZINES





■ La Médiathèque Annick Faÿs

QUE TROUVE-T-ON A LA MÉDIATHÈQUE ?

ANIMATIONS : ATELIER PÂQUES DU 16 AVRIL 2022



une partie de nos acquisitions adultes printemps 2022

NOUVEAUTÉS



L ÉQUIPE DES BÉNÉVOLES VOUS SOUHAITE UN AGRÉABLE ÉTÉ EN LECTURE !

Tél. : 02 54 96 24 19
 mail : biblio.millancay@gmail.com
 2 rue Madeleine
 41200 MILLANCAY

HORAIRES D'OUVERTURE
 1er lundi du mois en période scolaire :
 de 16h à 17h30
 Mercredi de 15h à 17h00
 Samedi de 10h à 12h

Pendant l'été, la médiathèque sera fermée du 11 au 18 juillet et du 15 au 22 août

L'ENTRÉE À LA MÉDIATHÈQUE EST ENTIÈREMENT LIBRE ET GRATUITE

■ Commémoration du 8 mai



Nos deux fidèles anciens combattants d'Afrique du Nord : Jean-Claude Guiguin et Jacques Charpigny, le Conseil Municipal en grande majorité, nos sapeurs pompiers volontaires sous le commandement du sergent

Christophe Jahan et de nombreux administrés étaient à nouveau présents pour cette soixante-dix-septième commémoration.

A cette occasion, nous avons eu l'honneur de remettre à Monsieur Jean Claude Willems, la croix du combattant.

En effet, appelé sous les drapeaux en décembre 1957, ce jeune militaire a servi notre patrie, à l'époque, en conflit

avec l'Algérie. C'est ainsi que durant plus de 24 mois, éloigné de ses proches, excepté une seule permission, il a combattu l'ennemi, tout en portant assistance à la population qui l'entourait.

Je retiendrai de notre entretien préalable à cette cérémonie : « nous sommes partis gamins, nous sommes revenus hommes »

Philippe Agulhon, Maire de Millançay

■ Le Centre de secours



LE CENTRE DE SECOURS compte un effectif de 7 sapeurs pompiers volontaires (3 femmes et 4 hommes) qui se relaient tout au long de l'année pour assurer les astreintes et les interventions sur la commune de Millançay et ses alentours. Ces hommes et femmes participent également aux entraînements mensuels avec des formations différentes : recyclage, secours à la personne, incendie, opérations diverses, etc.

Nous avons 2 candidatures pour un recrutement au 1er septembre, ces deux candidats devront se présenter aux tests et satisfaire au jury, courant juin.

Nous leur souhaitons bonne chance, sachant que leur réussite aux épreuves porterait notre effectif à 9 sapeurs pompiers, ce qui serait donc une très bonne nouvelle pour nous et la population.

L'objectif est d'atteindre 12 sapeurs pompiers pour assurer un roulement équitable et soulager l'équipe déjà en place.

Je reste donc à votre disposition pour tout renseignement au futur candidat qui souhaiterait rejoindre l'aventure.

Sergent Jahan Christophe 06.17.54.33.44



Intercommunalité

■ extraits de compte-rendus des 30 mars et 27 avril

CESSION PARCELLAIRE POUR UN PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DU SDIS SUR ECOPARC

Le conseil d'administration du SDIS a voté dans ses crédits budgétaires, un projet de construction d'un nouveau centre de secours sur le site d'Ecoparc.

Celui-ci serait situé en bordure de la RD923 et doit répondre aux caractéristiques suivantes :

- Les voiries d'accès et les surfaces ouvertes à la circulation et au stationnement devront supporter le passage de poids-lourd de 16 tonnes,
- Le terrain souhaité aurait une surface utile d'environ 5 000 m² et devra être entièrement desservi par les réseaux divers (viabilité en bordure immédiate) dont l'assainissement et la fibre,
- La surface au sol estimée du bâti serait d'environ 410m²,
- La parcelle devra disposer d'un accès direct sur la RD 923 au Sud, accès créé par les services du Conseil départemental avec l'hypothèse d'un allongement de la zone à 70km/h existante pour inclure la sortie du centre de secours,
- Il conviendra également de prévoir la création d'une voirie pour le raccordement du terrain via le rond-point présent au Nord de la ZA,
- Le projet devra prévoir une possibilité d'agrandissement selon l'évolution du centre,
- La construction intégrera autant que possible des considérations de développement durable chaque fois que cela sera possible (photovoltaïque, récupération des eaux de pluie, performances énergétiques, etc.).

Il est proposé à l'Assemblée que la Communauté de communes cède à l'Euro symbolique une partie de la parcelle 1053, sur une superficie de 5 253 m², répondant aux conditions mentionnées ci-dessus.

L'Assemblée approuve à l'unanimité le principe de cession parcellaire au SDIS pour l'implantation d'un centre de secours sur Ecoparc, dans les conditions définies ci-dessus.

Elle précise que les frais de notaires seront à la charge de la Communauté de communes.■

SPORTS : PARTAGE DE L'ENTRETIEN DES COURTS DE TENNIS

Les courts de tennis nécessitent un démaillage annuel et un nettoyage.

Les services communautaires procèdent au démaillage, par application d'un produit spécifique.

Au regard des effectifs du personnel technique à la communauté de communes, il est proposé que le nettoyage des courts de tennis soit pris en charge par les services communaux des communes concernées.

L'Assemblée s'accorde sur un entretien partagé des courts de tennis de la manière suivante :

- Le démaillage annuel sera assuré par le service technique de la CCSE,
- Le nettoyage nécessaire suite à ces opérations sera réalisé par les agents communaux.■

Cession parcellaire pour l'entreprise MCCO

Comme l'entreprise MCCO l'avait déjà évoqué lors de l'acquisition des premières parcelles sur Ecoparc, elle souhaite acquérir un hectare de terrain en plus, à l'ouest des parcelles déjà acquises en 2021 par la SCI HCR immo, en vue d'un agrandissement de l'entreprise.

Le projet de division parcellaire est annexé au présent ordre du jour.

Il est proposé d'approuver ce projet et la vente de cette division parcellaire pour 10 001 m², soit 1 ha et 1 m², au prix de 5,5 €HT/m², soit un montant total de 55 005,5 €HT.

Il est précisé que les frais de bornage et de viabilisation sont à la charge de la Communauté de communes et que les frais de notaire sont à la charge de l'Acquéreur.

L'Assemblée approuve à l'unanimité des personnes présentes et représentées la vente parcellaire de 10 001 m² à 5,5 € HT/m² à la SCI HCR immo, pour permettre à l'entreprise MCCO de s'agrandir.■

Cession parcellaire à l'entreprise BLMD

L'entreprise BLMD souhaite acquérir des parcelles supplémentaires à l'Est de leur usine de production actuelle, afin d'agrandir la capacité de production et d'offrir de l'espace de stockage supplémentaire.

A ce titre, l'entreprise souhaite acquérir 1ha de terrain supplémentaire.

Au regard du bornage existant faisant suite à la construction des ateliers-relais, le parcellaire qu'il est possible de céder jusqu'à la limite des bâtiments multi-ateliers, mesure 9 757m².

Il est proposé à l'Assemblée d'approuver cette cession parcellaire dont le projet de division se trouve en annexe, et de permettre à BLMD d'acquérir cette superficie pour un prix de 5,5€HT/m².

Il est précisé que les frais de bornage et de viabilisation sont à la charge de la Communauté de communes, et que les frais de notaire sont à la charge de l'Acquéreur.■

SOUTIEN À L'INSTITUT MÉDICAL DE SOLOGNE POUR UNE LABELLISATION AUPRÈS PAR L'ARS.

L'institut médical de Sologne basé à Lamotte-Beuvron est actuellement équipé d'un plateau technique en radiologie et cardiologie, notamment pour la prise en charge des personnes âgées, au même titre qu'un hôpital de jour.

Néanmoins, l'IMDS n'étant pas reconnu « hôpital de proximité » par l'ARS, les soins s'arrêtent là, malgré les nombreuses sollicitations.

Pourtant, une labellisation par l'ARS permettrait d'assurer des interventions courantes et de désengorger les urgences de Romorantin-Lanthenay ou de Blois.

Il est donc proposé à l'Assemblée que la communauté de communes de la Sologne des étangs apporte son soutien à l'IMDS dans sa candidature auprès de l'ARS pour être reconnu « hôpital de proximité » et ainsi obtenir des lits de médecine.

L'Assemblée, à l'unanimité moins une voix (1), soutien la labellisation de l'IMDS « Hôpital de proximité » par l'ARS Centre-Val de Loire.

Monsieur Lombardi souhaite avoir davantage d'informations sur le refus de l'ARS de labelliser l'IMDS de Lamotte-Beuvron.■

■ La vie associative

■ La P.A.R.C. Millançoise

Association locale regroupant des amateurs de chevaux et de voitures anciennes.

INTER'MILLANÇAY

Le 14 mai 2022, une trentaine d'équipes de 3 personnes (adultes et enfants), se sont affrontées dans une bonne convivialité avec des jeux d'endurance et d'eau.

Très belle journée et à l'année prochaine.



Manifestations à venir pour 2022 :

**LE
14 JUILLET
2022**

- Randonnée calèches et cavaliers, La P.A.R.C. Millançoise organise sa randonnée équestre.
- Cette journée permet de partager le plaisir de la balade et de se retrouver entre amis.

**LE 18
SEPTEMBRE
2022**

- **9ème rallye rétro-solognot.**
- Ce rallye remporte chaque année un énorme succès. Son parcours, sur nos petites routes de Sologne avec road book et cartographie, est apprécié de tous les participants.

Informations auprès d'Alain Robineau au 06 81 47 52 38 ou de Nicolas au 06 37 36 25 62
Les renseignements de ces manifestations seront diffusés sur Panneau Pocket.



■ La Gymnastique volontaire



Un nouvel élan après deux années particulières pour la gymnastique volontaire Sologne des étangs qui veut garder la forme.

Grâce à notre communication de rentrée, nous avons fait revenir une majorité de personnes motivées et de nouveaux adhérents. L'effectif est composé de 123 adultes, enfants et ados répartis sur 9 cours de la communauté de communes et encadrés par 6 animatrices diplômées, qui s'adressent à tout public, la plus jeune a 10 ans, elle ASSISTE A LA FIT DANCE, notre aînée a plus de 80 ans, elle ASSISTE A LA ZUMBA DOUCE ET A LA GYM DOUCE.

Il y en a pour tous les niveaux et tous les âges et toujours dans la convivialité et la bonne humeur.

Sont ainsi au programme : gym douce, zumba douce, cardio gym dynamique, Pilate, fit dance et country. Bref de quoi être bien dans son corps, bien dans sa tête.

Vous pouvez retrouver notre planning sur le site officiel de la commune de MILLANCAY et sur celui de la communauté de communes SOLOGNE DES ETANGS. Il sera identique lors de la rentrée, logiquement le 12 septembre 2022 et sachez que comme chaque année les nouvelles et nouveaux adhérents ont droit à deux séances gratuites pour découvrir nos activités.

Nos séances s'achèvent début juillet, nous vous souhaitons la bienvenue à la rentrée.

Bonnes vacances et bel été à vous.

Le Bureau GVSE.

Pour toutes informations complémentaires, contactez notre PRESIDENTE : Mme Marie-Claude LAURENT au 06.79.49.88.90.



■ Le Tennis Club Sologne des Etangs

Pour cette nouvelle saison :

Président : Aurélien THOMAS

Vice-présidents : Dominique DARCHIS et Fabrice LEHOUX

Trésorière : Annette GUILLET

Trésorier-adjoint : Dominique COUTAN

Secrétaire : Stéphanie DURAND

Secrétaire adjoint : Patrick ROUSSEL

Membres : Mélanie CALVO, Michèle JAFFRE, William BEAUDOIN, Julien BRIGAULT, Patrick THENOT.

INFORMATIONS SUR LE CLUB :

Inscriptions :

A partir de mi-Août – licence 2023

Il est important de prendre sa licence car elle vous protège en cas de blessure, vous donne des avantages auprès de la FFT et vous permet surtout de pouvoir participer à des tournois homologués.

Rappel des cours:

Pour prendre ou vous réinscrire à des cours (enfants et adultes), pour la saison 2023, vous pourrez dès maintenant vous renseigner, contactez Mr THOMAS Aurélien au 06.70.35.23.09

Possibilité de « Tennis santé » se renseigner auprès de notre correspondant.

Réservation et location des courts et terrains de Beach: TEN'UP

Désormais la réservation des courts de tous les terrains du TCSE se fait en ligne via le site internet TEN'UP (<https://tenup.fft.fr/location-horaire>). Ceci apporte un confort pour chacun de réserver à distance il suffit d'utiliser les mêmes codes que ceux que vous utilisiez avant dans votre espace du licencié. Pour les licenciés cette nouvelle

application est à télécharger, elle facilite la recherche de Tournois, partenaires, etc.. Pour jouer occasionnellement sur le terrain extérieur, veuillez régler et récupérer la clé à la Boulangerie et Épicerie de Millançay que nous remercions.

Pour information et toute location spécifique (comité d'entreprise) : Mr THOMAS Aurélien au 06.70.35.23.09

Rappel du correspondant pour Millançay :

Mr THOMAS Aurélien au 06.70.35.23.09

Animations à venir :

- TMC Féminin (11 juin) à Millançay
- Stage jeunes 11-12-13 et 15 juillet à Millançay
- Tournoi Senior du 02 au 17 juillet 2022 (Terrains intercommunaux)

Nous remercions tout particulièrement les commerçants qui soutiennent nos animations avec des donations. Le bureau du Tennis Club Sologne des Etangs, s'engage à toujours développer notre Club grâce au soutien de la mairie et de la Communauté de Communes de la Sologne des étangs que nous remercions.■





■ Millan'cyclisme

Nouveaux tours de roues

Après des temps difficiles en lien avec la période sanitaire, de beaux jours arrivent ! Malgré cela, nous avons maintenu nos organisations sur l'année 2021... avec pas moins d'une course ELITE Nationale, un critérium dans le bourg bien arrosé le 13 juillet, avec en point d'orgue, le championnat régional de Cyclocross début décembre ! Un magnifique RDV qui a réuni plus de 2000 personnes sur le week-end dans notre commune !

Merci aux propriétaires privés ayant mis leurs terrains à notre disposition.

2022 : On remet ça ??

Le Grand Prix de la Sologne des Etangs se tiendra le 2 juillet à travers les 12 communes de notre communauté de communes ! Merci aux communes, à la Comcom, au département et à la région pour leur soutien financier proche des 11 000 €. Merci à nos partenaires privés qui nous aident à finaliser le budget, mais aussi et surtout aux 150 bénévoles mobilisés pour cette magnifique journée ! Cette année sera également marquée par le traditionnel criterium du 13 juillet. 55 coureurs en découdront durant 60 kilomètres dans les rues du village. Ils seront comme les années passées, précédés par les enfants du village qui défilent en vélos fleuris sur les 1,6 kilomètre du circuit urbain.

Pas de cyclocross cet hiver. Nous reviendrons avec cette discipline en 2023 !

Le bureau de MILLAN'CYCLISME

■ Etang des Millançois

Après cette période de crise sanitaire, l'étang des Millançois est heureux de vous annoncer le grand retour du concours de pêche le 14 juillet 2022 et son traditionnel repas.

A cette occasion, des lots récompenseront tous nos participants. L'association offrira une carte de pêche pour la saison 2022 à celui qui aura pêché la plus grosse prise.

Début d'inscription : 8h00 au prix de 5€ pour une ligne comprenant une boisson offerte.

La pêche restera ouverte le reste de l'après midi pour tous les participants.

Avis aux amateurs de pêche !!!!!

A l'issue de ce concours, un repas champêtre ouvert à tous, sera servi sous chapiteau à partir de 12h30.

Au menu : salade composée, jambon grill et ses petits légumes, fromage, dessert, café.

Prix : 11 € par adulte et 6 € par enfant de moins de 12 ans.

Pour une meilleure organisation merci de bien vouloir réserver au 06.74.17.98.76 ou par mail à l'adresse suivante : pacal.d24@gmail.com avant le 4 juillet 2022.

Vous pouvez venir passer de bonnes journées autour de l'étang au tarif de 5 € par adulte et 2.50 € par enfant. Les tickets sont toujours en vente chez l'épicier.

Cynthia BOURSAIN - Trésorière de l'association



■ Autour de la bonne heure Course Nature, Run & Bike et Marche Nordique

Course nature autour de la Bonne Heure le 22 mai 2022

La course à pied à Millançay : la convivialité qui prime toujours

Cette année, avec 106 participations, le record de participation n'a pas été battu. Après 2 années de covid 19, nous ressentons une timide reprise des compétitions de running en général. Les Millançois ont pris « goût » à cette manifestation. Ils étaient présents sur le 10 km marche nordique, le Run & Bike, les 10 km et 15 Km course. Pour 2023, l'organisation d'un défi pour les Millançois est en réflexion. Vous pouvez commencer à vous entraîner.

Comme les années précédentes, après s'être assuré que les bénévoles qui gèrent signalisation, la sécurité et le ravitaillement étaient bien en place, le départ fut donné à 9h30 précises. En ce qui concerne les courses :

le 1er du 15,4 km : 56'28" (39 classés) ; le 1er du 10 km : 36'07" (34 classés) ; les 1er du Run & Bike 15 km : 51'45" (13 Equipes classées).

Nous remercions tous les bénévoles, les services techniques, les sapeurs-pompiers et la municipalité, car sans ceux, cette course n'existerait pas.

Nous remercions également l'entreprise Julien Berry, les gourmandises d'Océane et la boucherie Gilles Barbanson.

Le Club Détente Millançay



Julie, 1^{ère} féminine du 10 km accompagnée de sa famille pour franchir la ligne d'arrivée



Pour nous retrouver, partager, nous joindre :
Notre site : <http://autourdelabonneheure.wifeo.com>
Facebook : adlbh Autourdelabonneheure
Mail : adlbh@orange.fr

■ Le comité des fêtes

Notre hommage à Jacky BOULAIE

Jacky,

« Nous avons une énorme pensée pour toi car tu as tellement œuvré pour le comité des fêtes et cela depuis sa création.

Mais tu étais avant tout un ami.

Nous ne t'oublierons jamais.

Nous sommes aujourd'hui orphelins.

C'est pourquoi nous nous devons de

continuer

à faire perdurer les festivités et notamment la foire à la citrouille

qui te tenait tant à cœur. »



Le comité des fêtes de Millançay

Organise un

Concours de Pétanque

Jeudi 14 JUILLET
Inscription à partir de 14H30

à la salle des fêtes et des associations



Tarif : 10 € en doublette
Un lot pour tous les participants
Renseignements: 06.80.02.10.94

Après ces 2 ans de crise sanitaire, le comité des fêtes est heureux de vous annoncer le grand retour de son concours de pétanque du 14 juillet 2022 et d'autres festivités.

Fête du 14 juillet 2022

Concours de pétanque ouvert à tous en doublette formée : inscription à 14 heures (voir modalités sur l'affiche). **Venez nombreux.**

Foire à la citrouille 24 et 25 septembre 2022

La 41ème foire à la citrouille arrive à grand pas. Nous allons enfin pouvoir revoir tous nos commerçants et exposants qui manquaient tant à tous depuis ces 2 ans ainsi que les animations du samedi et du dimanche sans oublier la brocante.

Bal du printemps 2023 :

Organisation de notre traditionnel bal de printemps : la date reste à définir avec l'orchestre méloody.

L'équipe dynamique du Comité des fêtes accueillera avec plaisir toutes les personnes qui souhaiteraient apporter des idées nouvelles et s'investir même occasionnellement dans l'organisation d'une ou plusieurs manifestations et notamment la Foire à la citrouille.

Vous pouvez ainsi prendre contact avec les membres du bureau, Cynthia BOURSAIN ou sur notre site internet : cdfmillancay.wifeo.com ou par mail cdf.millancay@hotmail.fr

Cynthia BOURSAIN
Présidente du comité des fêtes

La foire à la citrouille est de retour. Elle aura lieu les 24 et 25 septembre prochain.

Pour sa réussite, nous avons besoin de bénévoles.

Merci de nous contacter par mail : cdf.millancay@hotmail.fr



Comme à chaque foire, nous comptons sur vous



**ENSEMBLE
& SOLIDAIRES**
UNRPA

■ Ensemble et solidaires

PRESQUE COMME DANS LA VIE D'AVANT

Comment parler du premier semestre sans encore parler de la COVID 19, puisque l'assemblée générale a été repoussée à deux reprises. Malgré cela, toutes les activités : marche, pétanque, jeux de cartes et repas mensuels ont gardé leur fréquentation.

Les sorties du premier semestre :

Mardi 8 mars, spectacle Celtes de tous pays à CHECY.

18 adhérents ont participé à la sortie du spectacle folklorique irlandais. Ce fut vraiment un super spectacle avec des performances de haut vol puisqu'en présence du champion du monde de claquettes. Les danses étant entrecoupées de chants bretons par un couple ou de cornemuse interprétés par un Irlandais en kilt qui s'avérait être breton.

Mardi 17 mai, journée rencontre des sections de DHUIZON, MILLANCAÏ et MUR de SOLOGNE.

Les trois sections organisant toutes leurs sorties en commun, les présidentes et présidents des sections ont trouvé tout à fait normal de se retrouver ensemble une journée en pratiquant les activités communes aux sections. Le matin plus d'une trentaine de marcheurs ont fait un parcours soit de trois kilomètres, soit de dix kilomètres. A midi tout le monde s'est retrouvé dans la forêt pour partager un apéritif et ce sont une quarantaine d'adhérents qui ont fait un pique-nique tiré du sac. L'après-midi s'est déroulée dans la meilleure des ambiances avec certains jouant à la pétanque et d'autres aux jeux de cartes. Le beau temps étant de la partie, tout le monde a trouvé l'idée excellente.

Les sorties du second trimestre :

Mardi 19 juillet, journée en Saumurois.

Avec visite du musée du champignon à ST HILAIRE ST FLORENT, puis visite du site pierre et lumière. Déjeuner de FOUEES dans un restaurant troglodyte.

Pour tout renseignement :
FLICK Alain au 06.37.59.31.12 ou
JAMBOU Patrick au 06.37.58.55.47 et
BOURSERAU Jacques au 06.80.02.10.94.

Visite des pommes tapées à TURQUANT.

Mardi 20 septembre, la Puisaye et Sancerre.

Visite guidée de la maison natale de Colette à ST SAUVEUR EN PUISAYE.

Déjeuner à ST SAUVEUR EN PUISAYE.

Visite libre du parc animalier de BOUTISSAINT.

Visite guidée de la Maison des Sancerres .

Mardi 4 octobre, journée aux couleurs impressionnistes.

Visite guidée de GARGILESE, classé parmi les plus beaux villages de France.

Déjeuner à CROZANT.

Balade commentée en vedette au cœur des gorges de la Creuse.

Visite guidée des ruines de CROZANT.

Jeudi 20 octobre, cochon grillé à la ferme du bout des prés.

Déjeuner menu paysan à CERNAY LA VILLE.

Mardi 15 novembre, journées rencontre à la Ferté ST Aubin .

Déjeuner.

Revue cabaret « C'est si bon ! »

Jeudi 15 décembre, repas de Noël au Petit Chesnaie à Pruniers.

Même les non adhérents peuvent participer aux sorties si des places sont disponibles.

Vous aimez jouer à la pétanque ? Alors venez nous rejoindre les samedis après-midi à l'étang des Millançois à partir de 14h30.



Renseignements utiles

France Services



France services

En route vers le numérique !

8 séances de 2h30

À partir du 25 novembre 2022 à Neung-sur-Beuvron

60 ans et plus GRATUIT

Renseignements et inscription (OBLIGATOIRE) auprès de France Services Sologne-des-Étangs au 02 54 76 84 47

Vous avez 60 ans ou plus et vous souhaitez vous former au numérique ?

Inscrivez-vous dès maintenant aux ateliers « En route vers le numérique ! » animés par un professionnel de l'informatique.

Huit séances collectives et adaptées, pour plus de convivialité ! Les vendredis 25 novembre et 02, 09, 16 décembre 2022. Et les 06, 13, 20 et 27 janvier 2023, de 9h30 à 12h.

Niveau débutant à intermédiaire.

Exercices pratiques

Messagerie & Réseaux sociaux

Démarches en ligne (impôts, sécurité sociale, etc.)

Tablettes à disposition pendant les séances

Sécurité sur internet

Et bien plus à découvrir...

Nuisances sonores

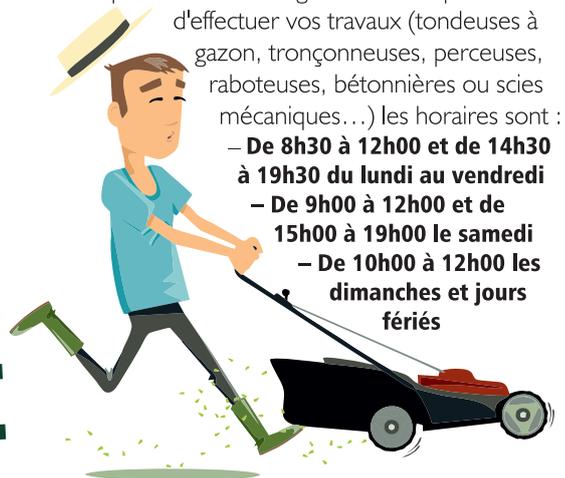
Arrêté municipal n° COM-2020-304 du 02-09-2020 : LIMITATION NUISANCE SONORE PONCTUELLE causées par les dépôts de verre dans les containers (rue des hauts Châteaux sur le territoire de la commune de Millançay (en agglomération) Selon l'arrêté préfectoral n° 41-2017-07-12-006 du 12 juillet 2017 relatif à la prévention et à la lutte contre les bruits de voisinage, les dépôts de verres dans les containers à verre sont autorisés seulement **du lundi au samedi de 8h à 21h.**



Extrait de l'arrêté préfectoral n°2009 – 297 relatif aux bruits de voisinage

Avec le retour des beaux jours les activités en extérieur se multiplient ! Cependant, n'oubliez pas que cela peut occasionner des nuisances sonores pour votre voisinage. Pour vous permettre d'effectuer vos travaux (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, bétonnières ou scies mécaniques...) les horaires sont :

- De 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
- De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi
- De 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés



Rappel : défense de déposer des déchets et des encombrants au sol sous peine de poursuites selon l'article du code pénal, sous peine d'une amende de 1 500 €.

ACCUEIL DE LOISIRS

Sologne des Etangs - 3 à 12 ans

Ouverture du 11 au 29 juillet 2022

Familles rurales ASSOCIATION DE DHUIZON

Inscriptions auprès de Carole au 06.37.43.90.99

Ouvert également le 8 juillet et les 29, 30 et 31 août

Familles rurales ASSOCIATION DE LA FERTE-BEAUHARNAIS

Inscriptions auprès de Tristan au 06.32.65.82.43

Ouvert également le 8 juillet et du 22 au 31 août

60 à 70€ la semaine suivant le quotient Familial Carte Familles Rurales 25,50€ par an et par famille

Familles rurales ASSOCIATION DE LA MAROLLE-MONTRIEUX

Inscriptions auprès de Rachel au 06.26.27.91.64

Familles rurales ASSOCIATION DE MARCULLY-EN-GAULT

Inscriptions auprès de Mathilde au 06.17.53.88.45

I.P.N.S.

Date de passage de la balayeuse :

MERCREDI 28 SEPTEMBRE ET LUNDI 5 DECEMBRE

LES CONSIGNES DE TRI

DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2022

HORAIRES DÉCHETTERIES

ÉTÉ [01/04 AU 31/10]

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Saint-Léonard		14h - 17h30		14h - 17h30	9h - 12h		9h - 12h		9h - 12h		9h - 12h	14h - 18h
Josnes												
Subvres	9h - 12h											9h - 12h
Mer		14h - 17h30				14h - 17h30		14h - 17h30		14h - 17h30		14h - 18h
St-Laurent		14h - 17h30		14h - 17h30		14h - 17h30		14h - 17h30		14h - 17h30		14h - 18h
Dhuizon		14h - 17h30				14h - 17h30				14h - 17h30		9h - 12h
Neung			14h - 17h30				14h - 17h30					14h - 18h

HIVER [01/11 AU 31/03]

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Saint-Léonard		14h - 17h			9h - 12h				9h - 12h			14h - 17h
Josnes												
Subvres	9h - 12h			14h - 17h			9h - 12h					9h - 12h
Mer		14h - 17h				14h - 17h			14h - 17h	9h - 12h		14h - 17h
St-Laurent		14h - 17h				14h - 17h			14h - 17h	9h - 12h		14h - 17h
Dhuizon		14h - 17h				14h - 17h			14h - 17h	9h - 12h		14h - 17h
Neung			14h - 17h				14h - 17h					14h - 17h

Fermeture les jours fériés

Facebook Sioem Mer Site internet sioem-mer.fr Contact 02 54 81 41 38

SIEOM DU GROUPEMENT DE MER

À RECYCLER

EMBALLAGES À DÉPOSER EN VRAC DANS LE BAC DE TRI

- Emballages en plastique (films, pots, boîtes et barquettes)
- Cartonnettes et briques alimentaires
- Emballages en métal

À RECYCLER

TOUS LES PAPIERS SE TRIENT ET SE RECYCLENT

- Journal, magazines
- Catalogues, livres, annuaires
- Courriers, lettres, enveloppes

À RECYCLER

EMBALLAGES EN VERRE À VIDER INUTILE DE LES LAVER

- Pots et bocaux en verre
- Bouteille en verre

À RECYCLER

FILIÈRE TEXTILE

À apporter dans les containers dédiés : petits vêtements, linge de maison, grands vêtements, chaussures

À DÉPOSER

FILIÈRE DÉCHETTERIE

À apporter dans une des 7 déchetteries : bois, cartons, débris et gravats, encombrants, métaux, déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE), mobilier, piles, batteries et déchets toxiques

À COMPOSTER

FILIÈRE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Tontes de gazon, fleurs fanées, petits branchages, mauvaises herbes, reste de repas, sachets de thé, filtres à café, épluchures de fruits et de légumes...

À JETER

ORDURES MÉNAGÈRES DANS LA POUCELLE ORDINAIRE

SIEOM Calendrier des collectes - Juin / Novembre 2022

Pour l'adresse: 7 Rue des Carnutes 41200 Millançay

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
01 Me	01 Ve	01 Lu	01 Je	01 Sa
02 Je	02 Sa	02 Ma	02 Ve	02 Di
03 Ve	03 Di	03 Me	03 Sa	03 Lu
04 Sa	04 Lu	04 Je	04 Di	04 Ma
05 Di	05 Ma	05 Ve	05 Lu	05 Me
06 Lu	06 Me	06 Sa	06 Je	06 Di
07 Ma	07 Je	07 Di	07 Ve	07 Lu
08 Me	08 Ve	08 Lu	08 Je	08 Sa
09 Je	09 Sa	09 Ma	09 Di	09 Me
10 Ve	10 Di	10 Me	10 Sa	10 Je
11 Sa	11 Lu	11 Di	11 Di	11 Ma
12 Di	12 Ma	12 Ve	12 Lu	12 Me
13 Lu	13 Me	13 Sa	13 Je	13 Di
14 Ma	14 Je	14 Di	14 Me	14 Ve
15 Me	15 Ve	15 Lu	15 Je	15 Sa
16 Je	16 Sa	16 Ma	16 Ve	16 Di
17 Ve	17 Di	17 Sa	17 Lu	17 Je
18 Sa	18 Lu	18 Je	18 Di	18 Me
19 Di	19 Ma	19 Ve	19 Lu	19 Me
20 Lu	20 Me	20 Sa	20 Ma	20 Di
21 Ma	21 Je	21 Di	21 Me	21 Lu
22 Me	22 Ve	22 Lu	22 Sa	22 Ma
23 Je	23 Sa	23 Ma	23 Ve	23 Di
24 Ve	24 Di	24 Sa	24 Sa	24 Je
25 Sa	25 Lu	25 Je	25 Di	25 Me
26 Di	26 Ma	26 Ve	26 Lu	26 Sa
27 Lu	27 Me	27 Sa	27 Ma	27 Je
28 Ma	28 Je	28 Di	28 Me	28 Lu
29 Me	29 Sa	29 Lu	29 Je	29 Ma
30 Je	30 Sa	30 Ma	30 Ve	30 Di
	31 Di	31 Me		31 Lu

Vacances scolaires Jour férié

FAITES LE BON GESTE

Facebook Sioem Mer Site internet sioem-mer.fr Contact 02 54 81 41 38

SIEOM DU GROUPEMENT DE MER

Ordures ménagères

- Devant chez vous - Ouverture côté route. La collecte est réalisée en benne à chargement latéral. Votre bac est à présenter poignée côté habitation (ouverture du couvercle côté rue).
- Votre bac est à sortir la veille au soir du jour de collecte et à rentrer une fois collecté.

Emballages recyclables

- Devant chez vous - Ouverture côté route. La collecte est réalisée en benne à chargement latéral. Votre bac est à présenter poignée côté habitation (ouverture du couvercle côté rue).
- Votre bac est à sortir la veille au soir du jour de collecte et à rentrer une fois collecté.



Répertoire de nos artisans et commerçants

MENUISERIE AIGRET, Ébénisterie
Route de Romorantin 41200 MILLANCAÏ, Tél. 0254966426
aigretmenuiserie@orange.fr www.aigret-menuiseries.com

ANGEL Artisan coiffeur
8, rue des Carnutes 41200 MILLANCAÏ, Tél. 0254963418

ANTHEMIS, Drive légumes Bio détail et demi-gros
Route de Marcilly 41200 MILLANCAÏ, Tél. 0254760676
Commande en ligne : www.jardin-anthemis.fr
Patrick.bio@orange.fr

ART PEINTURE MODERNE, sarl MARION et fils,
17 rue du vieux chêne, 41200 MILLANCAÏ
Tél. : 06 82 48 13 27 - 07 50 96 57 24

BAUDOUX Nicolas, Electricité Générale neuf ou
rénovation et solaire- dépannage - automatisme - alarme,
35, rue de Monthault 41200 MILLANCAÏ,
Tél. 0254966007 ou 0689947946 nicolas.baudoux@orange.fr

CHARTRAIN Benoit - MENUISERIE CHARTRAIN
8, rue des Carnutes 41200 MILLANCAÏ
06 66 28 06 16

BERRY SERVICES, Espaces verts pour professionnels et particuliers
Prestations agricoles, achat et vente de bois, clôtures
63 rte de Vernou - 41200 MILLANCAÏ,
Tél. 0681048783 - julienberry@hotmail.fr

BONNEFOY Rudy, Aménagement et entretien paysager
6, rue de Monthault 41200 MILLANCAÏ,
Tél. 0254960740 - 0622479437
rudy.bonnefoy@hotmail.fr www.destinations-paysages.com

BOUSTRON Angeline - A CORPS PARFAIT
Prothèses ongulaires - extension de cils, Tél. 0630992623
angeline.boustron@gmail.com facebook acorpsparfaitbyangel

CDO FORMATION
4, rue du Couvent 41200 MILLANCAÏ
www.cdo-formation.fr

CORBEAU, Charpente - couverture - zinguerie
43, rue du 11 novembre 41210 NEUNG/BEUVRON,
Tél. 0254836849

COUPE REMIXE - Anaïs PERDEREAU, Transformation artisanale
de fruits et légumes - valorisation d'invidus, 41200 MILLANCAÏ
squaw@free.fr facebook.com/couperemixé

DELARBRE Béatrice, Diplômée de l'Ecole du Louvre - Restauration et
encadrement de conservation des œuvres sur papier : gravures,
lithographies, dessins, aquarelles,
Bellevue, route de Vernou 41200 MILLANCAÏ
Tél. 0619424155 beatrice.delarbre@free.fr

EPI SERVICE - EL HASSAN KALIFI, Epicerie
1, rue des Carnutes 41200 MILLANCAÏ

FAMILY WORKSHOP, William/Christal/MAXIME
TATOUAGE ARTISTIQUE, 9, rue des Fossés 41200 MILLANCAÏ
Tél. 0236148947 familyworkshop41@gmail.com

FROMNOT Pascale, Formations Bio Sainte Marthe
3, château de Bonnet 36120 ARDENTES, Tél. 0254361391
www.formationsbio.com pascalefromnot@formationsbio.com

GOURMANDISES D'OCEANE, Boulangerie-Pâtisserie-Chocolaterie
2, rue des Fossés 41200 MILLANCAÏ, Tél. 0254966500

GUERIN Jean-Michel - JMGS, Dessinateur projeteur - CAO DAO
bâtiment - projet de maison individuelle - rénovation - agrandissement
jmgplans@orange.fr

HARAS ATROPA, pension pour chevaux, Domaine de Varennes -
41200 MILLANCAÏ - Jennifer Malcher - harasatropa@gmail.com

HARAS DE SOLOGNE - 02 54 96 02 92 - 06 07 34 74 20
annick.guenon201orange.fr

IED&Co - SIMOND ALEXANDRE, Hifi - Home Cinéma - Multiroom
- Salle de cinéma privée - réseaux wifi - contrôle d'accès - domotique
- 3, rue de Varenne 41200 MILLANCAÏ, Tél. 0683205723
contact@integrationetdomotique.fr

JAUGER BONARD, Plomberie, Sanitaire, Electricité chauffage
1, rue Boulaye 41200 MILLANCAÏ,
Tél. 0254966433 - fax 0254961515, jauger-bonard@outlook.fr

JM GODART, Ferronnerie d'art
3, rue du Plessis 41200 MILLANCAÏ, Tél. 0788824371
Jm.godart41@orange.fr

LEBERT Emmanuel & LEBERT Andy, Agent immobilier & commercial
en immobilier, Tél. 0643539201 & 0638401063
Proprietes-territoires-sologne.com, proprietes.territoires@gmail.com

Les Grands Etangs, chasse et nature en Sologne
Rue des grandes vignes - 41200 Millançay - www.lesgrandsetangsfr
Tél. : 06 82 28 85 56 - 02 54 88 90 79 - contact@lesgrandsetangsfr

MANTRAILING SEMPER FI, Ecole de chiens de recherche de
personnes disparues, Tél. 0645593751
Facebook : MantrailingSemperFi. Site mantrailing-semper-fi.fr

MOULAY STREET TRANSPORT, Taxi, trajets toutes distances
24h/24 et 7 j/7
moulaystreettransport@gmail.com

NUISIBLE SERVICE 41, Hervé Amand, Désinfection et dératisation
27 rue du Plessis - 41200 MILLANCAÏ
Tél. : 05 40 35 31 94 - www.nuisibleservice41.fr

PASCAULT Benjamin, Taille de haie et soins aux arbres - abattages
délicats - dessouchage - débroussaillage - Elagueur - grimpeur
41200 MILLANCAÏ, Tél. 0630996756
arbres.nature@gmail.com

PERONA Marc, Le Relais de Sologne
bar, tabac, hôtel-restaurant-omeletterie,
4-6, rue des Fossés 41200 MILLANCAÏ, Tél. 0254966502

PLAUT SEBASTIEN, Peinture int. et ext. - Revêtements sols -
Ravalement - Vitrerie - Démoussage toitures
8, rue du Couvent 41200 MILLANCAÏ,
Tél. 0254960850 0671117820

ROBINEAU CARROSSERIE, Tôlerie - Peinture
Les Fossés 41200 MILLANCAÏ,
Tél. 0254960479

SCIERIE DE MILLANCAÏ, Charpentes - Débit sur liste - Chêne, Pin,
Peuplier Douglas - Mirador Chêne, Vente tout public
17, rue des Fossés 41200 MILLANCAÏ,
Tél. 0254966487 - Fax : 0254960291,
www.scierie-millançay.fr info@scierie-millançay.fr

VAUQUELIN David, Plomberie - chauffage - électricité
12, rue du Colombier 41200 MILLANCAÏ,
Tél. 0236386036 ou 0643805881 davidvauquelin@live.fr

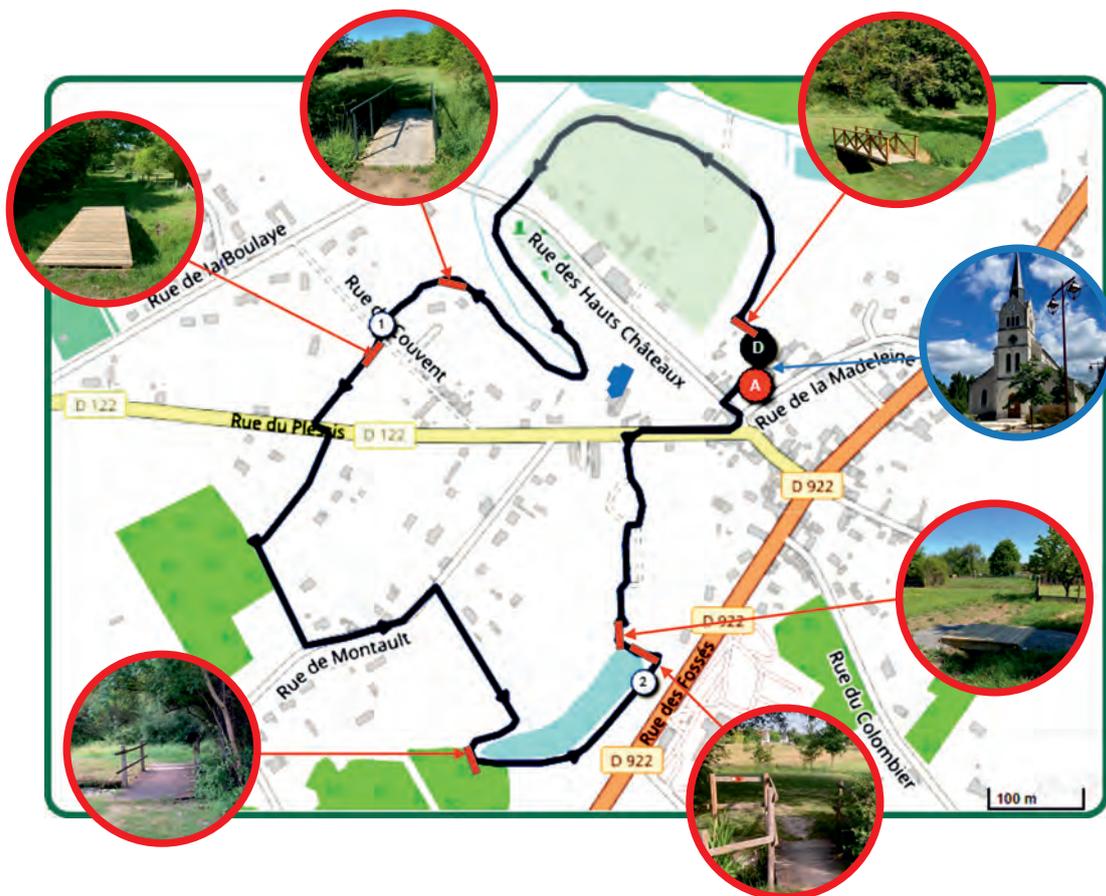


La Balade Millançoise

6 Passerelles à franchir

Parcours pédestre d'une longueur de 2,5 Km, au départ de la place de l'église. Il contourne la motte féodale, avec vue sur les Grands Etangs, descend en pente douce au pied de vallon, bifurque brutalement devant la salle des fêtes pour remonter sur le versant opposé.

Le premier kilomètre est franchi en traversant la rue du Couvent, le tracé se poursuit chemins du Petit Monthault et de Monthault. Il rejoint l'Etang des Millançois au deuxième kilomètre, puis traverse le champ de foire et enfin se termine sur la place de l'Eglise.



Bonne Balade